

Michel Picouet

Formes de mobilité et dynamique de l'environnement en Tunisie

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Michel Picouet, « Formes de mobilité et dynamique de l'environnement en Tunisie », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 18 - n°2 | 2002, mis en ligne le 09 juin 2006, consulté le 11 février 2012.
URL : <http://remi.revues.org/1638> ; DOI : 10.4000/remi.1638

Éditeur : Association pour l'étude des migrations internationales

<http://remi.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://remi.revues.org/1638>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Université de Poitiers

Michel Picouet

Formes de mobilité et dynamique de l'environnement en Tunisie

Pagination de l'édition papier : p. 51-65

- 1 La mobilité a toujours constitué pour l'homme une possibilité de réaction aux changements. De l'itinérance à la recherche de terrains de chasse plus giboyeux et à la colonisation de terres nouvelles, les communautés humaines ont usé de leur faculté à se déplacer pour s'adapter aux conditions nouvelles de leur environnement. Nombreuses furent ainsi, dans l'histoire du peuplement humain, les grandes migrations provoquées par les changements climatiques, les catastrophes naturelles et autres bouleversements bio-physiques. Cette logique d'adaptation de l'homme n'a eu jusqu'à une époque récente, que peu d'influence sur le niveau des ressources naturelles ; les migrations d'adaptation ou de colonisation se faisaient à une échelle de temps longue pouvant concerner plusieurs lignées de générations. Ce lent processus d'anthropisation et d'occupation de l'espace s'est tout d'abord considérablement développé avec la découverte de terres peu occupées, sinon vierges de peuplement enclenchant les grandes migrations de colonisation aux XVIII^e et XIX^e siècles. Ensuite, les processus migratoires ont progressivement perdu leur caractère de recherches de terres nouvelles.
- 2 Les territoires se sont « frontalisés » ne permettant plus la colonisation au-delà des périmètres nationaux, créant des limites au nomadisme. Les grandes migrations vers de nouveaux « eldorados agricoles » se sont tariées. Le concept même de « terres vierges » appartient au passé. La terre est occupée et soumise à des principes réglementant l'occupation des territoires : principe de territorialité et de nationalité, principe de propriété... qui empêchent les populations des régions densément peuplées de s'implanter sur les terres non occupées. Les migrations de colonisation ne priment plus, faisant place aux migrations économiques déterminées par la pauvreté et l'exclusion. La migration prend ainsi un caractère plus individuel et familial que collectif. Pourtant, en même temps que les limites des territoires se figeaient, la liberté de circuler se répandait. L'horizon social élargi ouvrait de nouveaux espaces, brisant l'isolement et l'autarcie économique des populations rurales même les plus éloignées des centres urbains. L'exode rural massif, s'il persiste dans de nombreuses régions, tend à prendre une nature plus diffuse, qui ne lui enlève rien de son intensité, mais réduit les conséquences de l'abandon des terroirs et la désertification humaine dans les régions touchées. Partout les formes de mobilité se transforment, les réseaux migratoires sont de plus en plus complexes sous l'effet d'une réversibilité des flux, qui tend à devenir la norme (Domenach et Picouet, 1987).
- 3 La croissance démographique, le développement des moyens technologiques d'extraction et d'exploitation des ressources, les mécanismes de croissance axés vers la satisfaction de besoins sans cesse grandissants, la formidable poussée des technologies et des moyens de communication se sont traduits par une occupation de l'espace sans précédent partout où cela était possible. Cette consommation de l'espace dans un temps finalement très court se solde aujourd'hui par un recours massif aux ressources naturelles de la planète. Dans ce contexte, la migration n'est plus seulement un facteur de régulation des « surplus démographiques », elle est également un agent direct des transformations dans les systèmes de production et d'usage des ressources naturelles, et agit en conséquence sur les écosystèmes. C'est un élément qui peut être cause ou conséquence de l'évolution des milieux et dans bien des cas de sa dégradation. Après un aperçu général sur les relations entre la migration et l'environnement, on examinera ici les enseignements tirés sur ce sujet à partir de l'expérience tunisienne.

Les interactions entre migration et environnement

- 4 Dans les sociétés agricoles anciennes, les modalités d'accès aux terres de cultures (par héritage, défrichage ou colonisation de terres vierges) déterminaient le nombre des familles. L'augmentation de la population impliquait, soit un retard de l'âge au mariage, soit une

colonisation accrue du milieu (déforestation, mise en culture de terres éloignées ou à rendements médiocres), soit la migration. La croissance démographique pouvait ne pas être seul en cause, la pénurie pouvant résulter d'années de sécheresse, d'une catastrophe écologique. Dans les milieux particulièrement hostiles, au climat rude, les contraintes écologiques sont récurrentes et les sociétés se sont structurées lentement autour d'une gestion parcimonieuse des ressources naturelles, adoptant des systèmes sociaux-familiaux où la migration joue un rôle déterminant. On les rencontre dans de nombreuses sociétés où le milieu naturel est contraignant. Ces systèmes de régulation par la migration reposent sur des évolutions lentes et progressives, impliquant plus des individus que des familles entières, la migration de retour étant le moteur central de cette mobilité organisée. Ils reposent enfin sur une cohésion sociale forte de la société d'origine, apte à gérer à la fois le surnombre de sa population et la fragilité du milieu.

- 5 Les sociétés ont cependant peu l'expérience des situations explosives et les processus de régulation peuvent être rapidement dépassés devant une pression démographique très forte ou un changement écologique rapide, les deux facteurs étant souvent concomitants. La réponse migratoire au risque écologique dépend alors dans ses formes et dans son calendrier de la nature du changement et de son échelle dans le temps. Face à une situation environnementale qui se dégrade lentement (plusieurs dizaines d'années ou siècles) et tend à devenir irréversible (désertification, avancée du désert) la mise en place d'une régulation par la migration se déroule en deux séquences ; la première, où la migration apparaît comme une solution transitoire à une situation dégradée : des familles, des individus, partent avec l'espoir de revenir dès que la situation normale sera rétablie, et la seconde, où devant le maintien ou l'aggravation des difficultés, soit la migration se transforme en un véritable exode et il ne s'agit plus de régulation, mais de ruptures avec abandon des aires de peuplement, soit se met en place progressivement un processus migratoire organisé et géré par la société qui elle-même se transforme adoptant de nouveaux modes de vie. L'histoire humaine regorge d'exemples de civilisations qui ont périclité pour de telles raisons ; les Nabatéens au Moyen-Orient, les peuples sahariens, etc., laissant la place à d'autres peuples plus adaptés aux nouvelles conditions écologiques.
- 6 Les conséquences des migrations ont des effets immédiats dont les manifestations sont l'abandon de terroirs traditionnels, la concentration et la compétition sur des terres déjà occupées, l'agglutination dans les espaces urbains aux multiples nuisances..., mais c'est surtout sur un temps plus long qu'elles génèrent des processus cumulatifs qui transforment l'espace naturel, endommagent les écosystèmes souvent d'une manière irréversible. L'urbanisation, dont le vecteur principal est la migration des campagnes, peut ainsi être vu comme une appropriation de l'écosystème originel, de ses ressources biotiques (couvert végétal, espèces vivantes) et abiotiques (eau, sols), qui se transforment et donnent naissance à des aires hybrides aux micro-climats incertains. Autour et à l'intérieur des concentrations urbaines se développent en effet des aires de pollutions majeures affectant les sols, l'eau, l'air, créant les conditions de perturbations climatiques que l'on commence seulement à identifier (canicules, sécheresses, mini-tornades, etc.). Les migrations vers des espaces naturels, qu'il faut transformer et aménager pour en faire des terres agricoles, ont des conséquences directes sur l'érosion des sols, la déforestation et l'appauvrissement des terres. Provoquées par la concurrence de plus en plus âpre pour l'accès aux terres arables existantes, l'accroissement considérable des densités rurales, la répartition inéquitable des terres, la misère dans les centres urbains surpeuplés, ces migrations font régresser les espaces forestiers et les savanes. Outre les conséquences directes sur les régions concernées, on peut constater, comme pour ce qui concerne les phénomènes de concentrations urbaines, une dispersion des dégradations bien au-delà de l'espace où elles apparaissent, engendrant des changements climatiques dont on commence seulement à apprécier l'ampleur planétaire.
- 7 Ces conséquences de la migration sur le milieu ne sont en fait que la manifestation des phénomènes plus profonds de l'évolution des sociétés : changements des modes de vie, mutations sociales et familiales, transformations des systèmes de production et d'usage du milieu. On ne peut cependant s'arrêter aux seuls aspects négatifs de la migration. Dans les

zones de départ, la migration est souvent un facteur déterminant de la transformation des dynamiques agraires dans des conditions de changements favorables. En effet, l'utilisation des transferts de fonds des émigrés pour moderniser l'exploitation, acquérir des moyens mécaniques, diversifier les sources d'énergie, augmenter le cheptel, profiter des progrès agronomiques... permettent une modification des systèmes d'usage de la nature. Enfin, une moindre emprise sur le milieu par abandon des parcours naturels, la mise en friche des terres de mauvaise qualité, l'intensification agricole, peut entraîner un processus de remontée biologique dans les espaces libérés des activités humaines. La migration est un vecteur puissant de ces mutations rurales. Celles-ci sont en prise directe avec la dynamique de l'environnement sous la forme d'évolutions interactives dont la complexité n'est plus à souligner. L'observation des situations locales et régionales en Tunisie en montre l'irréductible diversité.

Migration et environnement dans la Tunisie rurale : les grandes lignes

De l'exode rural à la mobilité organisée dans un contexte d'emprise agricole

- 8 Au moment de l'indépendance (1954), les campagnes tunisiennes sont dans l'attente de grands changements : les colons français quittent le pays libérant de grandes surfaces agricoles, les effets de la croissance démographique — à son maximum au cours de cette période — sont perceptibles et la situation foncière pour la plupart des paysans est précaire. Les différentes interventions de l'État vont tenter de résoudre ces problèmes et plusieurs réformes agraires vont se succéder jusqu'à l'expérience collectiviste des années 68-70. Le panorama migratoire, au cours de cette période bousculée, est marqué par un exode rural intense, qui domine les flux traditionnels organisés et qui va prendre le pas sur les flux conjoncturels de remplacement qui avaient suivi les premières années de l'Indépendance. Malgré l'action de l'État, qui permet aux centres administratifs de l'intérieur de se développer, l'héritage colonial se trouve consolidé : le littoral Est et la région de Tunis restent les points d'ancrage des investissements et des infrastructures industrielles et commerciales et l'attraction de ces zones sur le reste de la population ne va pas se démentir jusqu'à aujourd'hui.
- 9 Dans cette période, la transformation de l'agriculture est marquée par une emprise agricole qui se fait principalement au détriment des terres de parcours. Les terres domaniales héritées de la colonisation seront, après la liquidation des coopératives en 1974, distribuées partiellement aux paysans (135 000 hectares sur un total de 750 000) sans que la tendance au « minifundisme » soit enrayée. Cette faiblesse foncière sera partiellement compensée par le développement des surfaces irriguées, mais cette évolution ne touche que quelques régions disposant de ressources en eau suffisantes. Ce n'est que plus tard dans les années 80, que les efforts entrepris pour mobiliser ces ressources permettront l'extension de cette activité. La mécanisation et l'amélioration des systèmes de production ne touchent encore qu'une faible partie des exploitations agricoles, souvent trop petites pour intégrer ces transformations (en 1980, plus de la moitié d'entre elles compte moins de 2,25 hectares). L'emprise agricole pratiquée sur des terres en pente ou déjà dégradées ne s'est pas traduite par une augmentation de la production des cultures en sec. Les campagnes tunisiennes apparaissent ainsi peu armées pour absorber le croît démographique et, l'exode rural va jouer son rôle de régulateur. En 1975, on estime que près du cinquième des flux internes concerne le départ définitif de ruraux vers les villes. Ce mouvement est très sélectif, il touche principalement les régions de l'intérieur et du Nord-Ouest du pays, épargnant relativement les régions du Sud où les systèmes migratoires traditionnels vont s'adapter à cette nouvelle situation et concerne particulièrement les paysans sans terre, les salariés agricoles, les aides familiaux.
- 10 Le phénomène d'urbanisation qui s'ensuit est considérable. La population rurale qui était dominante en 1970 (près de 60 % de la population totale), apparaît au recensement de 1984 minoritaire (47,2 %), tendance qui va se confirmer ensuite, puisque le recensement de 1994 compte 39 % de population rurale. L'exode rural comptabilisé est passé de 18,7 % des flux internes en 1975 à 2,9 % en 1994. Cette baisse concerne également la mobilité inter rurale qui

passé également de 1975 à 1994 de 15 % à 2,3 %. Cette évolution est due à la conjonction de plusieurs facteurs : croît démographique devenu modéré, intensification agricole surtout à travers l'irrigation, réhabilitation et modernisation de l'habitat rural, introduction du gaz et de l'électricité, développement des infrastructures. Ainsi revitalisé, l'espace rural perd son caractère répulsif et si les migrations continuent à être intenses, elles ont pris une autre dimension que celle de la rupture avec le milieu d'origine. La frontière entre campagnes et villes tend ainsi à s'estomper, remplacée par l'importance des mouvements inter-régionaux.

Des mécanismes migratoires fortement liés aux transformations socio-économiques mais également aux conditions naturelles

- 11 Comme partout ailleurs, la migration en Tunisie est un élément parmi les plus importants des stratégies familiales. Elle est inscrite dans la mémoire collective des familles et des communautés comme une adaptation aux conditions du milieu ou une réaction à des transformations rapides de celles-ci. Cela vaut d'autant plus que le milieu est principalement aride (plus de 80 % est situé au-dessous de 250 mm de pluie annuelle, plus de 50 % en dessous de 150 mm.). Il s'ensuit des productions agricoles précaires et souvent insuffisantes à subvenir aux besoins des populations. Dans ces situations de pénurie récurrente, les sociétés rurales ont adopté des systèmes migratoires qui permettent d'opérer une soudure entre les bonnes et les mauvaises années. C'est le cas dans le Sud de la Tunisie, où les populations ont érigé la migration en un véritable système de gestion de la pénurie, organisé en filières, où les émigrants choisissent leur destination en fonction de leur apport à l'économie du village et où toutes les fonctions familiales du migrant sont maintenues au lieu d'origine (mariage, descendance, transmission du patrimoine). Basés sur une forte spécialisation des activités en migration (commerce pour les *jerbiens*, pâtisserie pour les *ghomrassi*, activités de service et de portage pour les *djebali*, etc.), ces systèmes ont en général bien intégré l'élargissement de l'espace migratoire, diversifié les formes de mobilité, amplifié la réversibilité des flux, s'adaptant aux nouveaux réseaux économiques et financiers du pays et les étendant bien au-delà des frontières nationales (Europe, Libye, Amérique du Nord, Émirats arabes).
- 12 Les migrations rurales qui valaient dans les années 70, leur caractère de rupture et d'exode, leur ampleur, rompaient avec cette tradition migratoire d'adaptation, Elles étaient le résultat d'une conjonction d'événements : décolonisation, étatisation des domaines coloniaux, privatisation des terres *habous*¹, forte croissance démographique dans un contexte de réformes agraires successives et principalement la plus brutale avec l'expérience collectiviste des coopératives agricoles. Avec suffisamment de recul aujourd'hui on mesure le caractère exceptionnel de cette période, des processus migratoires et des situations qu'elle a provoqué : exode de populations entières, déstructuration des terroirs traditionnels, précarisation des ruraux à la périphérie des villes et en particulier de la capitale. Qu'en est-il aujourd'hui ? Il est clair que les formes de mobilité se sont diversifiées et que les migrations brutales et massives se sont tariées. Le développement du milieu rural, les aménagements permanents qui y ont été réalisés tant pour améliorer les conditions de vie des populations (scolarisation, couverture sanitaire et médicale, infrastructure routière, électrification à travers notamment le fond de solidarité, etc.) que pour préserver les ressources et améliorer la production agricole (aménagements de la CES², lutte contre la désertification et la déforestation, mobilisation et gestion de l'eau, amélioration et diversification des espèces cultivées, etc.) ont substitué à l'exode rural d'autres formes de migration des campagnes vers les villes.
- 13 Le milieu rural s'est donc développé avec une capacité de retenir la population plus grande que par le passé, phénomène qui ne pouvait être que favorisé par un ralentissement de la croissance démographique. Même si, dans ce domaine, les différences régionales entre le Nord (baisse rapide des taux de fécondité) et le Sud (baisse relativement faible de la fécondité) demeurent importantes. Pourtant, la mobilité des personnes et des familles s'est partout considérablement accrue suivant des processus régionaux très divers. Cet accroissement répond à un développement des échanges favorisé par l'accès à des moyens de communication rapides et aux circuits commerciaux et par une évolution sociale dont l'éducation a été le principal moteur. Dans ce domaine, l'augmentation de la mobilité temporaire est peut-être

le phénomène le plus remarquable — signe que l'autarcie des campagnes n'est plus qu'un souvenir — ainsi que la mobilité professionnelle qui n'est plus exclusive aux grandes villes ; elle touche tout le territoire. Tout cela ne signifie pas que dans les régions à faibles ressources, l'émigration ne continue pas d'être un recours important pour améliorer les revenus de la famille, se donner une chance de promotion sociale et professionnelle. Mais c'est plus un phénomène d'adaptation progressif qu'un processus de rupture.

- 14 Ces évolutions sont pleinement apparentes avec des intensités diverses dans les milieux que nous avons étudiés³. S'agissant de zones fragiles marquées par un état de dégradation des ressources important, les productions agricoles ne suffisent pas à couvrir les besoins des populations, provoquant le recours à des activités de substitution extra agricoles et à l'émigration. Les situations observées dans leurs différences régionales ne couvrent cependant pas la très grande diversité des campagnes tunisiennes, mais l'acuité de certains problèmes notamment sur l'avenir d'une ressource (l'eau, les sols, la forêt), les problèmes fonciers, ciblent bien les enjeux de développement. Quel est l'avenir des populations rurales, quels types d'adaptation seront-ils nécessaires pour leur assurer une viabilité qui se voudrait à la fois humaine et écologique, quelles actions l'État peut-il entreprendre ? L'évolution des formes de mobilité est un révélateur de la transformation des sociétés, de leur capacité à s'adapter aux changements.

Du nord au sud : des stratégies migratoires différenciées

- 15 La région Kroumirie la plus au nord reçoit 750 mm de pluie annuelle, l'oasis d'El Faouar dans la zone saharienne du sud moins de 100 mm. Ces données pluviométriques suffisent à elles seules pour comprendre comment les conditions d'exploitation du milieu ont façonné à travers l'histoire du peuplement des sociétés différentes, mais trouvant néanmoins dans le creuset de l'islam et plus récemment de la souveraineté nationale des comportements qui les rapprochent. Tout d'abord dans tout ce qui touche la reproduction familiale et sociale qui puise dans les préceptes de la religion les traditions et le fonctionnement des familles et des communautés (fécondité, traditions matrimoniales), ensuite pour tout ce qui concerne les rapports avec l'État et les comportements à l'égard de ses actions : acceptées, adaptées ou combattues. Depuis l'Indépendance l'État s'est employé par de multiples actions à faire tomber les barrières régionales et à modeler l'image d'un citoyen tunisien égal devant la loi et débarrassé de l'emprise tribale. La loi sur le statut personnel promulgué dès l'Indépendance, la politique de planification de la population, les règles de succession, la réglementation des marchés agricoles, les infrastructures scolaires, sanitaires et médicales, les équipements, ont touché toutes les régions. Toutes ces actions ont entraîné une transformation des stratégies familiales, d'une part plus individuelles que collectives, d'autre part très diverses suivant les capacités d'adaptation aux changements et les pratiques d'accès aux ressources. Parmi l'ensemble complexe des facteurs qui déterminent une stratégie migratoire et son éventuelle relation avec l'environnement, trois éléments paraissent déterminants :
- 16 – la migration passée, c'est-à-dire l'histoire migratoire, si elle existe, des membres de la famille et principalement de son chef, qui souligne la tradition migratoire avec l'existence de réseaux de solidarité entre les migrants, le volume des transferts de la migration, etc.
- 17 – la dispersion familiale à travers la migration des enfants qui exprime la nature de l'espace de vie des familles et son extension
- 18 – enfin, l'activité extra agricole, de plus en plus répandue dans les campagnes, pouvant donner la mesure de l'exode agricole.

La forêt et les hommes en Kroumirie, une émigration de pauvreté

- 19 Région forestière parmi les plus importantes du pays, elle a connu un peuplement tardif, résultat d'un refoulement des paysans des plaines vers les massifs montagneux lors des emprises foncières coloniales turque puis française. Installée dans les clairières naturelles ou défrichées, les groupes originels ont donné naissance à des douars qui ont vu leur population croître rapidement dans les années 60 créant une situation de pénurie aggravée par la diminution des activités forestières imposée par le code forestier de 1958. Cette concomitance

entre croît démographique et contrôle des défrichements et de la charge animale sur la forêt, va créer les conditions d'un exode rural important dans les années 70. Des familles entières quittent la région venant grossir la périphérie des grandes villes et surtout de la capitale. Le terroir est laissé à la charge de ceux qui restent au douar ou abandonné quand c'est l'ensemble des familles qui est parti. Cette période va être également marquée par des regroupements de ces petites communautés dans des villages forestiers qui vont vite se conforter autour des infrastructures scolaires et sanitaires. Peu à peu la situation de la population, parmi les plus démunies, va s'améliorer. La mortalité infantile et celle des femmes reculent, les équipements sociaux avec le développement de la scolarisation et des moyens sanitaires et hospitaliers, couvrent la majorité de la population. L'électrification de la région est depuis 1998 chose faite et, à travers le fonds de solidarité⁴ les pistes principales sont stabilisées ou asphaltées. De même plusieurs actions (PDRI)⁵ ont tendu à sécuriser les plantations par des aménagements en banquettes pour lutter contre l'érosion des sols et par des clôtures pour protéger les jardins potagers des sangliers.

20 Toutes ces actions n'ont pas eu un effet majeur sur l'activité agricole, plutôt en baisse et remplacée par des activités extra agricoles qu'offrent les nouveaux aménagements et équipements de la région. De plus, l'émigration a pris une forme plus organisée, profitable aux ménages qui la pratiquent. Elle conforte le système de micro-exploitations (autour de 3 hectares en moyenne) qui joue un rôle de complément dans le revenu des ménages plutôt qu'une source principale. Plus d'un tiers des chefs de ménage de la région est parti en émigration pour des séjours qui sont en moyenne de 7 années lors de la première migration. En général les chefs de ménage ne font qu'une émigration (81,7 %), le reste retourne en émigration après un court séjour dans le douar d'origine (moins de 1 an) pour des périodes un peu plus courtes de l'ordre de 5 années. Parti jeune, vers l'âge de 25 ans, à son retour, l'émigrant fonde une famille et utilise ses économies pour créer une activité, qui est rarement agricole, mais plutôt orientée vers les services : *hanout* (petit épiciers rural), café, taxi rural. La capitale Tunis est la destination privilégiée des émigrants (55 % des émigrants) ainsi que les grandes zones touristiques de Sousse, et de Nabeul-Hammamet, mais également l'étranger (France, Libye). L'intention d'émigrer est parmi les plus fortes des zones rurales étudiées : plus d'un chef de ménage sur 10 envisage de partir ou de repartir en émigration, invoquant les conditions de vie difficiles et le manque de travail.

21 Cette forte tendance à l'émigration se traduit par le départ des enfants adultes : 44 % des ménages ont au moins un enfant émigré. Dans ces ménages, l'émigration touche pratiquement tous les enfants adultes (en moyenne plus de 2 enfants). Il est fréquent de rencontrer des ménages où seuls les parents âgés demeurent. La dispersion familiale est ainsi importante et couvre un espace migratoire sur un axe dominant douar d'origine — Tunis (près de 80 % des enfants émigrés sont localisés dans la capitale). Le tissu de liens avec les parents est fort à travers les visites régulières (plus de 2 par an) et l'aide apportée en argent (53 % des enfants émigrés aident leurs parents). La Kroumirie reste donc un foyer migratoire important. Plus que dans d'autres régions, le motif est la recherche d'un travail émanant de personnes n'ayant qu'une activité agricole marginale, ou n'en ayant aucune. L'amélioration des conditions de vie dans la région a certainement endigué un exode rural massif, sans pour autant avoir diminué l'exode agricole.

Dualisme agricole, crise de la petite paysannerie et érosion des sols au Bargou dans la région semi-aride du Haut-Tell : une émigration à la limite de l'exode

22 Se côtoient, dans cette région, des grandes plaines céréalières et des piémonts densément peuplés à agriculture polyvalente sur des sols fortement érodés. La période coloniale marque fortement ces terroirs : les grandes terres sont appropriées et la population se concentre sur les piémonts mettant en exploitation des anciennes terres de parcours et recourt d'une manière plus intensive aux parcours montagneux. Peu à peu les complémentarités entre paysans sédentaires et pasteurs transhumants se délittent. Le microfundisme basé sur des activités agrosylvo-pastorales, associé à une forte croissance démographique, entraîne une surexploitation

des ressources forestières et une dégradation des sols qui se traduisent par une crise de la petite paysannerie. Dans ses différentes actions, la politique interventionniste de l'État tentera d'organiser la production agricole, tout en essayant de préserver ce qui restait des espaces forestiers, sans pour autant endiguer la tendance à l'émigration qui reste forte jusqu'à nos jours. Aujourd'hui, la baisse de la fécondité associée à l'émigration ont réduit considérablement la croissance de la population (autour de 1 % par an, face au 3 % des années 60). Dans les piémonts, cette situation s'est traduite non en termes d'intensification ou d'augmentation de la productivité de la terre, mais plutôt en gain dans la productivité du travail. Paradoxalement, l'abandon des productions nécessitant une main-d'œuvre abondante a conduit la plupart des exploitations vers des systèmes mécanisés de céréaliculture extensive et vers l'arboriculture fruitière. Dans les plaines peu peuplées, le développement agricole moderne a dégagé une main-d'œuvre agricole importante renforçant le potentiel migratoire de la zone et la tendance à l'augmentation des activités extra agricoles.

23 Plus d'un tiers des chefs de ménages a émigré par le passé, effectuant plusieurs séjours de 4 à 5 années principalement dans la capitale, vers les grandes villes du littoral sahélien (Sousse, ...) et à l'étranger. Parmi les quatre régions étudiées, c'est celle où l'on observe la proportion la plus importante de séjours à l'étranger (15 % se répartissant également entre la France et la Libye). 44,8 % des ménages ont des enfants émigrés, avec une moyenne de 2,76 enfants, ce qui signifie que la quasi-totalité des enfants adultes ont, là encore, quitté le ménage pour d'autres lieux que la région d'origine. 60 % se sont installés à Tunis ou à Sousse (28 %), peu à l'étranger, contrastant ici avec le comportement migratoire de leur père. Les raisons de ces départs sont la recherche du travail et pour les femmes le mariage avec un émigré de la région. Les visites au pays sont fréquentes (plus de 3 fois par an), en revanche l'aide financière apportée aux parents est moins répandue, ce qui n'exclut pas une aide au travail dans l'exploitation. La concentration des enfants émigrés à Tunis et la proximité de la capitale expliquent sans doute que les émigrés reviennent au pays régulièrement et souvent au moment où l'exploitation agricole manque de bras. La dispersion familiale est donc forte, elle se traduit par des mouvements importants pour des raisons familiales ou de mariage. Toute une frange de la population qui s'est marginalisée des activités agricoles a une tendance importante à la mobilité. L'importance de cette communauté émigrée permet de maintenir des ménages dans le douar d'origine (parents âgés, frère qui a repris l'exploitation), et d'enrayer la désertification humaine qui se manifeste depuis plusieurs années.

Entre sécheresse et érosion éolienne dans la zone aride de Menzel Habib : une émigration organisée opportuniste

24 Le phénomène de sécheresse est récurrent dans cette région. Les terres de parcours, qui constituent, malgré une importante diminution, l'essentiel du territoire sont sous la contrainte de l'érosion et de l'ensablement. Malgré d'importantes actions menées depuis plus de 30 ans, le processus de désertification de la zone a du mal à être enrayer. Il semblerait même qu'il se soit aggravé entre 1977 et 1987 sous l'effet de l'appropriation privée des terres de parcours mises en culture selon des modes d'exploitation donnant prises à l'érosion et à la dégradation du couvert végétal. Aux trois quarts collectives, les terres ont connu à partir de 1960 un processus de privatisation qui s'est transformé dans les années 1970 (lois d'apurement des terres collectives de 1971 et 1973) en une course à la terre. « À partir de cette date, il suffit pour un ayant droit de "mettre en valeur" la terre c'est-à-dire concrètement de la cultiver ou de la planter pour obtenir l'équivalent d'un titre de propriété » (Auclair et al., 1998). Cette possibilité a provoqué d'importants défrichements sans tenir compte des conditions édaphiques, ni même climatiques, la période correspondant plutôt à des années sèches ce qui a amplifié le processus de désertification de la région (Auclair et al., id). Elle a également tendu à fixer un certain nombre de ménages sur les terres qui avaient été acquises, sans rompre pourtant avec la tendance de cette région à des variations de peuplement suivant la pluviométrie. Relativement modérée, la croissance démographique oscille entre 1 et plus de 2 % par an traduisant les mouvements de population vers El Hamma en période de sécheresse ou l'inverse en période humide.

25 Ces mouvements locaux déterminés par les conditions pluviométriques perpétuent les traditions agro-pastorales de la tribu des Beni Zid, population semi-nomade qui entretenait d'étroites relations avec l'oasis d'El Hamma dont ils sont originaires. La migration plus lointaine, peu pratiquée dans la culture des nomades, démarrera dans les années 70 jusqu'aux années 1980 avec comme principale destination la Libye, mais également la France. Au cours de ces périodes, près de 1 chef de ménage sur 5 a fait un séjour dans ce pays, généralement de 3 à 4 ans. Ces séjours sont très peu renouvelés, le premier étant suffisant pour soit acquérir des terres, soit créer une activité de petit commerce (*hanout*), ou autres services ruraux. La dispersion familiale est nettement plus faible que dans le Nord et se concentre dans la région (El Hamma, Gabès). Elle concerne 28 % des ménages. Liées à une faible intention d'émigrer (moins de 2 % des chefs de ménages le souhaitent), ces caractéristiques semblent montrer que les stratégies des ménages sont peu orientées vers la migration. Lancée dans un processus d'appropriation de la terre et de mise en valeur, avec des actions de l'État relativement conséquentes sur la région, il semblerait que, malgré la désertification, la population trouve les moyens de vivre, assurant les périodes de soudure au cours des années sèches par des relations de complémentarité avec la ville d'El Hamma. Dans le même sens, la perte des terres de parcours serait compensée par une alimentation en fourrages du cheptel.

La sédentarisation agricole des nomades et la dégradation de la steppe saharienne dans la zone oasienne d'El Faouar : une mobilité fonctionnarisée

26 À la lisière du grand erg oriental, bordée à l'Ouest par les étendues d'eau salées du Chott El Jerid, cette région était le territoire des pasteurs nomades dont le mode de culture itinérant sur de larges territoires trouvait sa complémentarité avec celui des populations sédentaires des oasis. En situation de croissance démographique, il est évident que les ressources pastorales et oasiennes existantes n'auraient pas suffi à assurer longtemps la subsistance de la population. Aussi, la région va connaître de profondes transformations après l'Indépendance. La politique ferme de l'État pour sédentariser les derniers nomades rendait nécessaires des mesures d'accompagnements pour éviter la sur-densification des oasis et un usage agressif de la steppe environnante. Ces mesures vont se concentrer sur le développement des périmètres irrigués, avec la réalisation de nouveaux forages pouvant capter les eaux profondes, et sur l'équipement de la région en routes, écoles, centres administratifs et sanitaires, en infrastructures hôtelières susceptibles de stimuler le tourisme saharien naissant. Ce processus de mise en valeur et de développement socio-politique a entraîné toutes sortes d'effets, certains appartenant à la logique même des actions entreprises, d'autres spontanés.

27 Dans le domaine agricole, on assiste à l'abandon des terres de grands parcours. Seules sont encore utilisées les steppes proches des oasis, qui connaissent depuis une dégradation avancée. Les grands troupeaux transhumants ont disparu, cédant la place à l'élevage sédentaire. Les nomades sont devenus des paysans agriculteurs et sous l'impulsion de l'État, propriétaires de lots irrigués ou ont trouvé dans des taches administratives ou de services (tourisme saharien principalement) des sources de revenus suffisantes pour abandonner les activités agricoles. Puisant son dynamisme dans les actions de l'État, le secteur irrigué connaît une croissance bien au-delà des prévisions, se développant à partir d'initiatives privées sur de grandes surfaces tout au long de la route qui rejoint Douz à la nouvelle oasis créée à la frontière algérienne Regim Matoug. Le processus ressemble à celui des fronts pionniers qui obéit à la logique d'utilisation d'une ressource disponible (ici l'eau) avec une optimisation des équipements ou des incitations étatiques. Dans le domaine démographique, la population continue d'avoir des taux de croissance élevés (très élevés si on les compare à la moyenne nationale, ou même aux taux observés pour les populations rurales du Nord) qui s'explique par la prégnance des comportements traditionnels dans ces sociétés, mais également par le dynamisme économique de la région qui lui apporte toute sa légitimité.

28 Contrairement à d'autres régions du Sud (Matmata, Jerba) où la migration a constitué depuis toujours un mode de régulation de la croissance démographique, la population de cette région ne se caractérise pas par un mode migratoire organisé, mais plutôt par la recherche d'emplois

dans la sphère des services de l'État (douanes, armée, administrations, etc.). Un tiers des chefs de ménage ont émigré et parmi eux près de la moitié ont migré de nombreuses fois au hasard des mutations attachées à leur métier, avant de rentrer au pays. Comme à Menzel Habib, ceux qui sont partis en émigration ont choisi d'aller vers la Libye (37 %) ou la France. La dispersion familiale reste régionale et l'on compte moins de 10 % des ménages ayant un enfant émigré. Cette faible intensité de la migration actuelle tient certainement au développement de la région et au succès des activités phoenécicoles (la Tunisie est le premier exportateur mondial de la variété de dattes *deglat nour* dont le Nefzaoua est la région la plus productrice), mais également au fait que la sédentarisation des nomades est encore trop récente pour avoir modifié les comportements de ces sociétés ancrées dans leur territoire et leurs valeurs traditionnelles. Elles ne voient pas l'intérêt d'émigrer, quand la prospérité, même si elle est relative et peut être non durable en raison de l'amenuisement des réserves d'eau à terme, est pour l'heure à leur porte. 1,6 % des chefs de ménage ont déclaré une intention d'émigrer, proportion très faible si on la compare au 13 % de la Kroumirie.

Conclusion

- 29 La relation migration — environnement apparaît aujourd'hui très largement dépendante des facteurs sociaux qui régissent le fonctionnement des sociétés. Cette minimisation du facteur environnemental tient sans doute à des conditions climatiques qui ont été plutôt favorables jusqu'à ces dernières années et à l'effet de solidarités nationales organisées par l'État. Mais surtout, la migration a pris une nature différente basée sur un faisceau d'opportunités, dont les individus ont maintenant pris connaissance et qu'ils utilisent suivant des stratégies très diverses. Les quatre régions, prises en exemple, montrent ainsi l'installation d'une mobilité autour de l'accès aux marchés du travail et déterminée par les difficultés d'accès à la terre. Confrontés au morcellement et à la concentration foncière, à l'absence d'emploi agricole rétribué, à l'allongement de la durée de vie des parents qui retarde la transmission du patrimoine, les jeunes émigrent, multipliant les sites d'accueil, organisant autour de ces derniers une mobilité réversible qui donne la mesure de la dispersion familiale. Cette évolution est particulièrement prégnante dans les deux régions du Nord, où l'exode agricole est important. Dans le Sud, la vieille tradition de diversification des activités agricoles et non agricoles se trouve quelque peu transformée par les possibilités modernes de mobilisation de l'eau, par l'ouverture d'un marché foncier avec la privatisation des terres collectives et par les possibilités offertes par l'industrie du tourisme. La migration lointaine est moins pratiquée, tandis que se conforte le recours à la diversification des activités. Dans tous les cas cette tendance à la diversification tend à diminuer la population rurale agricole et par la même soumise à l'aléa écologique au profit d'une population vivant à la campagne sur une complémentarité villes-campagnes.
- 30 Le nomadisme, comme forme sociale adaptée aux contraintes écologiques des zones arides et la migration organisée correspondaient à des formes de régulation permettant d'absorber le surplus démographique ou d'opérer la soudure lors des années de pénurie. Ce mécanisme de régulation subsiste encore dans certaines régions du Sud et l'on peut en constater les effets au cours de ces quatre dernières années de sécheresse. Cependant cette migration a pris les formes de la réversibilité à la fois par la proximité des lieux de destination et des marchés d'emploi localisés (zone industrielle et chimique de Gabès, zones touristiques de Jerba-Zarzis, Sousse Hammamet, etc.) et par le recours à la pluri-activité, qui devient dans beaucoup de villages la norme. Actuellement la période de sécheresse qui touche durement la moitié Sud du pays n'a pas enclenché d'exode rural perceptible. En fait, comme par le passé, l'exode rural est plus difficile à relier directement aux conditions environnementales (sauf dans le cas d'un accident écologique prolongé). Il y a fréquemment cumul de conditions écologiques défavorables et de facteurs tenant aux transformations des sociétés : croissance démographique, révolution industrielle, problèmes sociaux-économiques, restructuration foncière, etc.

Bibliographie

- AIT AMARA Hamid (1990) Pression démographique et dynamique des structures agraires au Maghreb, *Monde en développement*, n° 7 Tome 18, pp.9-17.
- AUCLAIR Laurent, AUCLAIR-CHAIZE Mariette, DELAÎTRE E. et SIMONNEAUX Vincent (1999) Mutations foncières et désertification dans le Sud Tunisien, Le cas de Menzel Habib, *Symposium « Jardin Planétaire »*, Chambéry, 6 p.
- AUCLAIR Laurent et ZAAFOURI M (1996) La sédentarisation des nomades dans le Sud tunisien : comportements énergétiques et désertification, *Sécheresse* 7, pp 17-24.
- AUCLAIR Laurent, GASTINEAU Bénédicte, PICOUET Michel et SANDRON Frédéric (1997) Résultats de l'enquête principale 1996, Dypen II 1996-1999, Tunis, 90 p.
- Collectif DYPEN (1995) *Les relations population-environnement en Tunisie rurale*, Dypen I, 1990-1995, Tunis, 80 p.
- Collectif DYPEN (2000) Observatoire des relations populations - environnement en milieu rural tunisien, Rapport Scientifique, IRD /IRA, Tunis, 548 p.
- DOMENACH Hervé et PICOUET Michel (1987) Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration, *Population* n° 3, p. 469-484.
- DOMENACH Hervé et PICOUET Michel (1995) *Les migrations*, PUF, Que Sais-je n° 224, 128 p.
- GASTINEAU Bénédicte, PICOUET Michel, TARIFA C et SANDRON Frédéric (1999) *Mobilité, Fécondité et activité des femmes en milieu rural tunisien*, CREDIF-IRD, Dypen II 1996-1999, Tunis, 80 p.
- GUILLERMOU Yves (1999) Villes et campagnes en Algérie, *Autrepart*, (11), pp.47-60.
- KASSAH Abdelfettah (1989) Sédentarisation des nomades et mise en valeur agricole : Les Ghribs à Regim Matoug, *Géographie et développement*, n° 8-9, pp. 97-118.
- NASR Nourredine (1998) L'impact de l'émigration à l'étranger sur les systèmes fonciers et la dynamique agricole en zone aride (cas de Bir Lahmar du Sud-Est tunisien), in *Migrations internationales entre le Maghreb et l'Europe*, Colloque de Munich, L.I.S. Verlag, Passau, pp. 175-180.
- PICOUET Michel (1997) Croissance démographique et anthropisation dans la Tunisie rural contemporaine, in *Impact de l'homme sur les milieux naturels*, Éditions du Berger, Société d'Écologie Humaine, 127-142.

Notes

- 1 -Le terme *habous* veut dire en arabe : retenir, arrêter, immobiliser. Les terres *habous* sont frappées d'une rétrocession perpétuelle contre une éventuelle aliénation dès leur constitution par écrit notarié. Par cet acte, le fondateur du *habous* fait donation de tout ou partie de ses biens soit à des ascendants, parents (*habous* privés) soit à une fondation pieuse ou d'utilité générale (*habous* publics ou mixtes). Le statut *habous* se distingue ainsi nettement du statut *melk*, qui désigne la propriété privée.
- 2 -C.E.S : vaste programme de conservation de l'état des sols financé à la fois par l'État et les organisations internationales (Banque Mondiale, FAO...)
- 3 -Du nord au sud de la Tunisie suivant un gradient d'aridité croissant, quatre régions ont fait l'objet d'études approfondies tant sur le milieu humain et les conditions de peuplement que sur les situations écologiques et l'état des ressources. Ce programme intitulé DYPEN, qui s'est déroulé tout au long des années 90, traitait de la dynamique des populations et de l'évolution des milieux naturels.
- 4 -Ce fonds de solidarité, alimenté par une sorte de contribution citoyenne (dons, subventions, prélèvements sur les revenus des classes salariées), a pour principale fonction le financement d'infrastructures (routes, pistes, électricité, adductions et retenues d'eau...) dans les régions les plus démunies du pays (zones d'ombre). Les fonds sont recueillis dans un compte spécial, dont le numéro a donné le nom à cette action 26/26. Ils sont affectés à la demande des responsables locaux qui transmettent à l'autorité centrale les revendications des populations concernées
- 5 -PDRI : Programme de développement régional intégré (financement étatique, banque mondiale, CEE, etc.)

Pour citer cet article

Référence électronique

Michel Picouet, « Formes de mobilité et dynamique de l'environnement en Tunisie », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 18 - n°2 | 2002, mis en ligne le 09 juin 2006, consulté le 11 février 2012. URL : <http://remi.revues.org/1638> ; DOI : 10.4000/remi.1638

Référence papier

Michel Picouet, « Formes de mobilité et dynamique de l'environnement en Tunisie », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 18 - n°2 | 2002, 51-65.

À propos de l'auteur**Michel Picouet**

LPE - IRD Université de Provence, UR - R011.

Droits d'auteur

© Université de Poitiers

Résumé / Abstract / Resumen

La croissance démographique, le développement des moyens technologiques d'extraction et d'exploitation des ressources, les mécanismes de croissance axés vers la satisfaction de besoins sans cesse grandissants, la formidable poussée des technologies et des moyens de communication se sont traduits par une occupation de l'espace sans précédent partout où cela était possible. Cette consommation de l'espace dans un temps très court se solde aujourd'hui par un recours massif aux ressources naturelles de la planète. Dans ce contexte, la migration n'est plus seulement un facteur de régulation des " surplus démographiques ", elle est également un agent direct des transformations dans les systèmes de production et d'usage des ressources naturelles, et agit en conséquence sur les écosystèmes. C'est un élément qui peut être une cause ou une conséquence de l'évolution des milieux et dans bien des cas de sa dégradation. Après un aperçu général sur les relations entre la migration et l'environnement, l'auteur examine l'expérience tunisienne.

Mots clés : croissance démographique, environnement, espace rural

Forms of Mobility and Environmental Dynamics in Tunisia. -- Demographic growth, the development of technological means of extraction and exploitation of the earth's resources, growth mechanisms geared toward satisfying ever-growing demands, and the tremendous upsurge in technology and means of communication have resulted in an unprecedented occupation of space everywhere it is possible. This consumption of space in a very short period of time has brought about a massive demand on the planet's natural resources. In this context, migration is no longer only a factor in regulating "demographic surplus," it is also a direct agent in the transformation of systems of production and of usage of natural resources, acting in consequence on the earth's ecosystems. It is an element that can be a cause or a consequence in environmental evolution, and in many cases, in environmental degradation. Following an overall look at the relationships between migration and environment, the author examines the Tunisian experience.

Formas de movilidad y dinámica del medio ambiente en Túnez. -- El crecimiento demográfico, el desarrollo de medios tecnológicos de extracción y explotación de los recursos, los

mecanismos de crecimiento orientados hacia la satisfacción de las necesidades sin cese en aumento, el avance formidable de las tecnologías y de los medios de comunicación se han traducido en una ocupación sin precedentes del espacio. Este consumo de espacio en un tiempo reducido se suelta, actualmente, con el uso masivo de los recursos naturales del planeta. En este contexto, la migración no se erige únicamente como un factor de regulación de los "excedentes demográficos". La migración, agente directo de las transformaciones de los sistemas de producción y del uso de los recursos naturales, actúa, igualmente, sobre los ecosistemas. Se trata de un elemento que puede constituir la causa o la consecuencia de la evolución del medio y, en numerosas ocasiones, de su degradación. Tras una exposición general de las relaciones entre la migración y el medio ambiente, el autor examina la experiencia tunecina.

Entrées d'index

Index géographique : Tunisie